

Procès-verbal du Conseil d'Administration de GM - FD 40 du 24 septembre 2018

✓ Présents

⇒ **GM - FD 40 : Titulaires** (par ordre alphabétique des secteurs) :

M. Michel LAHET (Amou) - M. Francis BOITIER (Castets) - Mme Angèle MANSIET (Dax) - Mme Geneviève LAMAUD (Gabarret) - Mme Catherine LAMAISON-BOUILLOT (Geaune) - M. Jean-Louis CASTERA (Hagetmau) - Mme Marie-Claude CHEVALLEREAU (Mimizan) - M. Pierre DALLA-COSTA (Mont-de-Marsan Sud et Nord) - M. Gérard BOISSEL (Mugron) - Mme Christiane LEPELTIER (Parentis-en-Born) - M. Serge DONA (Peyrehorade) - Mme Bernadette GIANNOTTI (Pissos) - M. Jean-Paul CASSIAU (Roquefort) - M. Michel SUHUBIETTE (St-Martin-de-Seignanx) - Mme Danièle BUSTON (St-Sever) - Mme Christiane SAUBOUA (Sore) - M. Jean-Luc LAFON (Soustons) - Mme Jeannette LAGROLET (Tartas-Est) - M. Jean-Marie SAUBANERE (amicale cantonale de Tartas Est et Ouest) - M. Christian TURPIN (Villeneuve-de-Marsan) - M. Norbert GRATIA (Administrateur national)

⇒ **GM - FD 40 : Suppléants** :

Mme Geneviève LAINE (Aire-sur-Adour) - Mme Brigitte CASTAGNET (Dax) - Mme Josiane CASTAING (Gabarret) - M. Salvatore LEOCATA (Hagetmau) - Mme Marie JEANIN (Mimizan) - M. Jacques CARRERE (Mont-de-Marsan) - M. Alain DAMBRINE (Geaune) - Mmes Mylène LAGELOUZE et Geneviève FRADIN (Hagetmau) - Mme Suzanne LANIBOIS (Mont-de-Marsan) - M. Yves LARRONDE (Montfort) - M. Alain MAGES (Peyrehorade) - M. Jean-Claude POMIES (St-Sever) - M. Jean-Claude DEHEZ (Tartas Ouest)

⇒ **MSA Sud Aquitaine** : Claudine FAUTHOUX

⇒ **Groupama** : M. Jean-Louis BOUEILH

✓ Excusés :

⇒ Titulaires excusés :

M. Marc HOUPAIN (Aire-sur-Adour) - M. Christian BOULIN (Geaune) - Mme Annie ANTON (Montfort-en-Chalosse) - M. Claude-Henri DOREAU (amicale cantonale de Mugron) - Mme Marie-Claire DUPAU (Tartas Ouest)

⇒ Suppléants excusés :

M. Jacques BUTTIGIEG (Aire-sur-Adour) - Mme Bernadette SAVERNIN-LABADIE (AMOU) - M. Bernard MAZIERE (Castets) - Mme Claudine CABAN (Gabarret) - Mme Violette BOUET (Geaune) - M. Jean-Claude LESCOMMERES (Hagetmau) - M. Lucien MOUGIN (Mimizan) - Mme Eliane BILAND (Mont-de-Marsan) - Mme Simone CAZAUX (Montfort-en-Chalosse) - Mme Danièle GUIGUEN (Parentis) - Mme Aline DESBIOS (Pissos) - M. Thierry DULHAUSTE (Roquefort) - M. Alain PANGAUD & M. Jean-Claude LAXALDE (St-Martin-de-Seignanx) - M. André LAILHEUGUE (St-Sever) - Mme Jacqueline LARRERE (Sore) - Mme Liliane JUZANX (Tartas-Est) - M. Jean-Claude DEHEZ (Tartas Ouest) - M. Michel COURBACIER (Tartas Ouest) - Mme Nicole DUBERNEY et M. Alain BOISSIER (Villeneuve)

⇒ Membre du Bureau excusé ne siégeant pas en C.A. : Gérard Desbios

Préliminaires

- Accueil par le président Gérard BOISSEL,
- Appel par la secrétaire générale Mylène LAGELOUZE,
- Hommage est rendu à Jacques CONVERT, Président GM-FD 64 depuis mars 2015, Gérard LAMAISON, époux de Catherine BOUILLOT-LAMAISON, Henri-Claude BOUYRIE, administrateur suppléant sur le secteur de Villeneuve de Marsan de 2005 à 2011.

Approbation du PV du C.A. du 21/06/2018

Vote à main levée :

0 Abstention / 0 Contre

Adoption à l'unanimité

TRESORERIE

Remise du compte de résultat au 31 août 2018, celui-ci a été réalisé par Marie-Claude CHEVALLEREAU et Geneviève FRADIN.

Nous avons reçu les subventions du Conseil Départemental d'un montant de 39 000 €, de la MSA 21 750 €, du Crédit Agricole 2 400 €. Nous allons très prochainement recevoir la participation de Groupama (en 2017 nous avons obtenu 2 000 €).

Nous attendons également que Groupama nous communique le nombre de personnes ayant bénéficié de la réduction négociée dans la convention signée le 14 février 2017 entre Gmouv40 et Groupama d'Oc.

Le compte d'exploitation affiche un résultat positif ; le solde des voyages à Londres les 2 caps et Bruges à été réglé au prestataire Darriot. Les comptes pour les jeux sont plus importants car les achats ont été réalisés pour les rencontres à venir.

Nous aurons peut-être cette année des charges exceptionnelles en raison d'éventuelles locations de salles que nous aurons à envisager liées aux travaux réalisés dans les locaux de la MSA.

Le compte d'exploitation montre une charge exceptionnelle, elle provient du fait que la MSA nous loge depuis plusieurs années, mais depuis 2014 pour respecter ses nouvelles règles comptables, elle nous fait payer la location, les frais (téléphone, courrier, internet), le nettoyage, les charges (électricité et eau) mais en contrepartie nous octroie dans sa subvention annuelle une somme couvrant ces frais.

La première année la MSA nous a versé le même mois, une subvention pour couvrir les frais de l'année précédente, une autre pour l'année en cours, mais la facture est arrivée l'année suivante et nous n'avons pas prévu de mettre en charges à payer pour l'année suivante. Nous avons continué les années suivantes la facture N-1 avec la subvention de N....

Or en 2018 nouveau changement de facturation, la MSA nous réclame les charges 2017, et souhaite que nous payions par trimestre les frais 2018, nous avons donc mis la dépense 2017 en charges exceptionnelles et réglé les 3 premiers trimestres 2018.

Dans notre compte d'exploitation 2018, nous mettrons en charges à payer le 4^{ème} trimestre, et prélèverons sur la subvention annuelle 2018 une somme identique en attente de paiement.

A ce jour, l'effectif des adhérents est de 20 068. En septembre 2017 celui-ci était de 20 784 soit une perte de 716 adhérents. Le club de Sort-en-Chalosse nous a rejoints et Morcenx s'est développé : il compte à ce jour 270 adhérents. Nous allons perdre l'Association de Rion-des-Landes (380 adhérents) en fin d'année.

RELATIONS CLUBS

Nous avons reçu une lettre de résiliation du C.A. du club de Rion-des-Landes le 29 juin dernier. Selon nos statuts, pour se désaffilier une simple lettre suffit. Or, leur décision de s'affilier avait été prise en A.G. Un CA peut-il aller contre une décision validée en A.G. ? Un courrier va être adressé très prochainement aux deux co-présidents en réponse à leur lettre et leur rappeler les conséquences de leur désaffiliation : la perte de la couverture du contrat ARCANGE, l'agrément tourisme, les participations aux divers concours organisés par Gmouv 40, des avantages commerciaux...

Nous avons 4 secteurs sans délégué : Pouillon / Morcenx / Grenade / Saint-Vincent de Tyrosse. Un courrier destiné aux clubs sans délégué à été préparé pour les inciter à se réunir et leur proposer de venir à leur rencontre. Le C.A. valide à l'unanimité son envoi. Il est impératif que les membres du Bureau aillent si possible avant la fin de l'année à la rencontre de ces clubs pour échanger avec eux.

Suite au C.A. du 5 mars 2018, les membres du Bureau ont assisté sur invitation des administrateurs à diverses réunions de secteur : Dax Nord et Sud, Villeneuve-de-Marsan, Geaune, Aire-sur-l'Adour. Nous les remercions de nous avoir invités et attendons les propositions d'autres secteurs à venir.

LE GRAND RASSEMBLEMENT

Des critiques ont été émises sur la formule des plateaux repas, le manque de chaises pour écouter la chorale, l'énoncé des chiffres au loto, etc....

Dans les Pyrénées Atlantiques et dans le Lot et Garonne, les journées Grand Rassemblement sont différentes : la FD 64 organise un spectacle, un repas cabaret ; la FD 47 réalise une journée « partenaires » desquels ils perçoivent une subvention.

Pour l'année prochaine, il est convenu de réfléchir pour le Bureau du 19 novembre 2018 à une nouvelle formule du Grand Rassemblement.

Cette année celui-ci n'a pas permis de dégager de marge bénéficiaire : les frais de déplacement comme le coût de la réservation de la salle n'ont pas été financés intégralement par le loto.

Pour le prochain Grand Rassemblement, les marches pourraient être conservées et il vaudrait mieux opter pour un repas chaud. Une animation ou un bal à papa pourrait être envisagé.

ENSEMBLE SUR LES CHEMINS DE LA CONVIVIALITE

Gmouv 40 a organisé le samedi 8 septembre dernier à Horsarrieu pour la première fois une journée Ensemble sur les Chemins de la Convivialité. Un peu plus de 70 personnes y ont participé.

Pour avoir davantage de participants l'année prochaine, la date devra être modifiée, lors du 1er week-end suivant la rentrée scolaire de septembre ont lieu dans la plupart des communes les forums d'association. Par ailleurs, le lendemain avait lieu l'ouverture de la chasse. Il faudra également revoir la communication autour de cet événement car la plupart des clubs sont fermés en août.

D'autres marches ont été réalisées à Saint-Avit et Mimbaste. Il est convenu après réflexion de verser l'intégralité des inscriptions reçue par Gmouv 40 à Solidarité Action Madagascar Landes.

LES FORMATIONS PRESIDENTS SECRETAIRES TRESORIERES

Dans la semaine 43 du 22 au 26 octobre auront lieu les demi-journées de formation PST. Plusieurs sessions seront certainement à prévoir. Les dates seront communiquées très prochainement ; il est prévu d'adresser rapidement un courrier d'invitation aux intéressés. Cette information sera relayée auprès des administrateurs.

FORMATIONS IFRA 2019

Les administrateurs qui ont été élus en 2017 mais qui n'ont pas eu la possibilité d'assister à la session de formation de 2018 « les administrateurs veulent savoir » pourront s'inscrire à cette formation.

D'autres formations concernant le développement notamment pourront être proposées.

COMMISSION COMMUNICATION

390 questionnaires nous ont été retournés sur 1990 envoyés.

Après analyse de ces derniers, il ressort que les adhérents connaissent très bien leur club mais très peu la Fédération. Les clubs qui ont répondu sont ceux qui fonctionnent bien.

Les actions qui seront menées suite à cette étude devront prendre en considération ce constat. Il conviendra de veiller à ne pas être trop brutal avec les clubs et à agir progressivement.

Les membres de la commission communication se sont penchés sur la conception d'un flyer de publicité. Trois points importants ont été mis en évidence : l'assurance du contrat Arcange, l'agrément touristique, le RGPD et SAGA. Celui pourra être distribué à l'occasion de rencontres, forum, ... à des Associations ou des personnes physiques. Nous pourrions ainsi récupérer de nouvelles adhésions.

SAGA / RGPD

Comme cela est précisé dans Tambour Battant, en 2019, le timbre disparaît. Cette année 9 fédérations ont répondu favorablement à l'appel de la Fed Nat et ont fait leur entrée dans SAGA (Solution d'Aide à la Gestion Associative), ce qui représente 55 000 adhérents. Nous devons concrétiser la notre pour l'année prochaine. L'intégration dans SAGA se fera en 3 phases sur 3 années : 2018, 2019 et 2020.

SAGA est à l'origine une base de données qui doit regrouper dans un logiciel tous les fichiers des adhérents ; la plupart des fichiers seront compatibles (Excel, open office,...).

Le Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018 impose à toutes associations détentrices d'un fichier ou d'une liste d'adhérents de sécuriser les informations collectées. La Fed Nat a donc trouvé une solution : dans SAGA, les fichiers des adhérents seront protégés dans le respect des dispositions de lois et règlements en vigueur. Un prestataire pour le gérer : AssoConnect. Ils les sécuriseront. Cryptés, ces fichiers seront conservés comme dans un coffre fort. Un code d'accès personnel sera attribué par Fédération et par club.

L'accès à ces fichiers sera règlementé. Les clubs seront responsables de ce code et toute personne non autorisée pourra être identifiée et poursuivie.

Une Charte d'utilisation, en cours d'établissement, devra être signée par les utilisateurs de SAGA, à la Fédération nationale, à l'Union régionale, à la Fédération départementale et dans chaque club, ces personnes auront chacune des droits différents d'utilisation.

Le Séminaire des Présidents et des représentants SAGA de chaque fédération départementale devrait nous apporter de nombreuses informations et réponses à nos questions. Après discussion et accord entre les membres du Bureau et du CA. Alain Dambrine devient le Référent SAGA.

Une carte d'adhérent nominative remplace le timbre. Nous allons proposer aux clubs de nous transmettre leur fichier respectif à jour afin que nous puissions les éditer pour eux.

SAGA permettra d'imprimer les cartes d'adhésion sur lesquelles apparaitront le nom, le prénom, le nom du club, le nom de la commune et le n° d'adhérent.

Nous ne savons pas comment cela va évoluer si les fichiers ne sont pas à jour. Les clubs ne savent pas forcément qui renouvellera ou non son adhésion en 2019. Nous verrons s'il sera possible de se faire rembourser si nous reprenons les cartes d'adhérents 2019 qui nous aurons été retournées par les clubs. Peut-être pourrions-nous adresser aux clubs en compensation des cartes d'adhérents vierges.

Les fichiers des clubs seront compilés au fur et à mesure de leur réception dans le fichier départemental ; nous pourrions par voie de conséquence déterminer le nombre de multi adhésion.

Le 15 novembre 2018, une formation, animée par Serge Cloux, portera sur le logiciel actuel (version janvier 2018) et sur la partie « adhérents » uniquement. Y assisteront les 22 personnes qui se sont portées volontaires pour assister les clubs sur chacun de leur secteur.

En ce qui concerne SAGA, une formation aura lieu en 2019, des notes et des tutoriels seront mis à notre disposition.

COMMISSION CULTURE ET JEUX

- Un point sur les voyages 2019 : 20 personnes inscrites pour le voyage « La Vendée et Saint-Nazaire », 58 pour les « Carpates roumaines », 12 pour les « Hautes Alpes » et 10 pour la « Sicile ». Un flash va être envoyé début octobre pour informer les clubs qu'il reste des places disponibles et que les dates de limites d'inscription sont reportées.
- Spectacle « Sur la route des Balkans » : les flyers ont été distribués avec le magazine n° 180 « Nous, les Retraités des Landes ». Un rappel sera à réaliser en décembre 2018. La clôture des inscriptions est programmée le 15 janvier 2019.
- Concours national de poésie « Si j'étais... » : les landaises ont été récompensées. Viviane CANTIRAN du Club des 3 moulins de Saint-Gein a obtenu le 1^{er} prix et Maelle JULIA du club Espérance à Losse a été classée 5^{ème}.
- Challenge de pétanque CAREM : 69 équipes mixtes : 1^{er} Saubion, 2^{ème} Villeneuve de Marsan, 3^{ème} Bougue
- Calendrier 2019 des Comités de Lecture : à priori en Mars à Morcenx, en Juin à Biscarrosse, en Septembre à Vielle-Tursan et en Décembre à Aubagnan.
- Un calendrier des jeux est à l'étude. Nous pourrions mener nos réflexions vers un 2^{ème} tournoi de quilles

LES ACTIONS DE PREVENTION

- Les réunions de travail avec la MSA pour le plan d'action 2019 sont prévues en octobre et novembre.
- Escapades : 6 établissements landais et 3 des Pyrénées Atlantiques participent actuellement au programme 2018 ; une visite aux résidents est prévue le jeudi 27 septembre 2018. La chorale "les Charnegous" association adhérente à Gmouv 40 se joindra à nous.
- Le concours Pré vert n'aura pas lieu cette année ; il est reporté à l'année prochaine.
- Le spectacle « Avant, j'étais vieux » ; nous allons faire un rappel aux clubs sur les dernières dates : le mardi 13 novembre 2018 à Saubrigues à La Mamisèle à 15h, le mercredi 21 novembre 2018 à Tarnos à la salle Maurice Thorez à 15h, le mercredi 6 février 2019 à Mont-de-Marsan au Théâtre le Molière à 20h30.
- Point sur les ateliers ASEPT par Suzanne : 52 conférences et ateliers au sein des clubs. Il est important de poursuivre ces actions de prévention et d'en mettre en place de nouvelles. Des conférences débats se mettent en place des ateliers...
- La Gendarmerie, la Prévention Routière et l'automobile club animent également à la demande des réunions d'information et de formation.

DIVERS

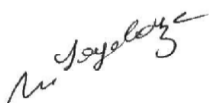
- L'URA : un C.A. a eu lieu le 10 septembre dernier. Les besoins en formation ont été recensés, l'ANCV a communiqué ses résultats pour 2018 et ses prévisions 2019.
- MSA : Un Habitat regroupé est à l'étude sur le secteur de Grenade-sur-Adour
- Les représentations Gmouv 40 : Elles ont été nombreuses.
 - Comme sur le secteur de Mont-de-Marsan, le CIAS du GRAND DAX a mis en place des groupes de travail sur la thématique du maintien à domicile ainsi que sur l'information et la communication.
 - Après la cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre du Village Landais Alzheimer, nous avons été présents à la Journée Mondiale Alzheimer qui s'est tenue à Mont-de-Marsan le 21 septembre 2018.
 - La Charte Territoriale de Solidarité avec les aînés sur Roquefort et Gabarret se poursuit. Le travail de fond est très important.

TOUR DE TABLE

Le club d'Horsarrieu avec l'Automobile Club des Landes a suivi une séance de formation « les limites physiologiques du conducteur ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Le prochain Conseil d'Administration se déroulera le 17/12/2018 à 14h30
Salle du Personnel à la MSA

Mylène LAGÉLOUZE, Secrétaire Générale,



Gérard BOISSEL, président,

